

COMpte RENDU DE LA REUNION DU **02/10/2024**

N° **01**

SOCIETE	INITIALE	NOM	E-MAIL	TELEPHONE	PRESENT	DIFUSION
MECB						
		Philippe Peters	philippe.peters@mev.etat.lu	+352 247-86827	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Sofie Buyckx	sofie.buyckx@mev.etat.lu	+352 247-86874	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
AGE						
		Kevin Wantz	kevin.wantz@eau.etat.lu	+352 24556-534	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Fabienne Gass	fabienne.gass@eau.etat.lu	+352 24556-923	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Nicolas Sauvage	nicolas.sauvage@eau.etat.lu	+352 24556-246	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
AEV						
		Carlo Hippe	carlo.hippe@aev.etat.lu	+352 405656-600	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Luc Buttel	luc.buttel@aev.etat.lu	+352 405656-537	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Jérôme Meyers	jerome.meyers@aev.etat.lu	+352 405656-600	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ITM						
		Paula Trindade	paula.trindade@itm.etat.lu	+352 247-76100	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
INRA						
		Mei Duong	mei.duong@inra.etat.lu	+352 260281-62	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PONTS & CHAUSSEES						
		Claude Knepper	claudio.knepper@pch.etat.lu	+352 2846-1151	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
VILLE DE LUXEMBOURG						
Service Eaux		Annick Frising	afrising@vdl.lu	+352 4796-2883	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Service Canalisation		Marc Gilson	mgilson@vdl.lu	+352 4796-2517	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
COMMUNE DE LEUDELANGE						
		Marc Schmit	marc.schmit@leudelange.lu	+352 37 92 92 223	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Lou Linster	lou.linster@leudelange.lu	+352 37 92 92 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
COMMUNE DE MONDERCANGE						
		Rizo Agovic	rizo.agovic@mondercange.lu	+352 55 05 74-490	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Giorgio Pedone	giorgio.pedone@mondercange.lu	+352 55 05 74-500	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Sabrina Raspado	sabrina.raspado@mondercange.lu	+352 55 05 74-510	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Marc Schramer	marc.schramer@mondercange.lu	+352 55 05 74-1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
LUXTRAM						
		Norry Neyen	norry.neyen@luxtram.lu	+352 621 356 419	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Anthony Mopty	anthony.mopty@luxtram.lu	+352 621 567 890	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Elodie Serra	elodie.serra@luxtram.lu	+352 621 886 243	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Mohamed Chafine	mohamed.chafine@luxtram.lu	+352 621 567 892	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Nicolas Walmetz	nicolas.walmetz@luxtram.lu	+352 621 858 039	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D2S						
		Bert Stallaert	bert.stallaert@d2sint.com	+32 479 944 644	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MOE EIE						
		Markus Quack	markus.quack@lsc-group.lu	+352 621 659 701	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Jean-Marc Bourton	jeanmarc.bourton@lsc-group.lu	+352 621 591 986	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Joséphine Klein	josephine.klein@lsc-group.lu	+352 621 653 715	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MOE OA						
		Vincent Dister	vd@ney.partners	+352 078 81 31	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		André Weis	andre.weis@geprolux.com	+352 621 558 645	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MOE LIGNE						
		Hassan Razavi	hassan.razavi@lsc-group.lu	+352 621 160 714	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Serge Gounant	serge.gounant@egis.fr	+33 6 75 65 22 00	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Jochen Holletschek	jochen.holletschek@lsc-group.lu	+352 621 197 143	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

REMARQUES PREALABLES

Sans remarque notifiée par écrit de votre part endéans les 7 jours, ce compte-rendu est accepté comme tel

LISTES DES DOCUMENTS ANNEXES AU PRESENT COMPTE-RENDU

OBJECTIF DE LA REUNION

Echange entre Luxtram/MOE et les administrations sur les points de l'avis Scoping qui nécessitent des précisions

N°	SUJET	RESPONSABLE	DELAI
I	QUESTIONS DU BUREAU D'ETUDE AUX ADMINISTRATIONS		
1	POINT 1.6 : AUTORISATIONS		
	La directive et la loi luxembourgeoise exigent que toutes les demandes d'autorisation d'un projet soient fournies dans le cadre d'une procédure EIE.		
	Ici, le projet est dispensé de certaines demandes d'autorisation (Demande Nature, Eau, Commodo...) mais toutes les autres doivent être mentionnées et si obtenues, annexées à la procédure EIE.		
2	POINT 2.6 : INTERACTION AUTOROUTE/PROJET		
	Le terme « interaction » désigne tous les éléments liés aux besoins du projet de tramway, qu'ils soient réalisés par Luxtram ou par d'autres maitres d'ouvrage.		
	Il convient donc de présenter dans le rapport tous les travaux nécessaires à la réalisation puis l'exploitation du projet de tramway rapide 1 (exemple : les travaux de modification des échangeurs routiers) et d'en évaluer les incidences sur l'environnement.		
3	POINT 2.10 : PLAN DE SECTIONNEMENT		
	En concertation avec le maitre d'ouvrage, LSC Environmental Engineering a décidé de conserver la proposition de sectionnement formulé par le MECB dans l'avis scoping.		
	Un schéma sur vue aérienne a été projeté à la réunion. Aucune remarque n'a été formulée si bien que le découpage est validé.		
4	POINTS 3.1.1 ET 3.1.2 : REALISATION D'UNE ETUDE DE BRUIT ET VIBRATION		
4.1	<u>Le plan d'intervention</u> soumis à l'AEV ne détaille pas suffisamment les points de mesures envisagés.		
	Un échange doit avoir lieu entre D2S et l'AEV afin de clarifier le contenu de l'évaluation sonore et vibratoire du projet.		
4.2	<u>Notion de « cumul »</u> avec le projet d'élargissement de l'autoroute : faut-il modéliser l'autoroute ?		
	L'AEV indique que la commune de Pontpierre connaît déjà de sérieux problèmes acoustiques du fait de l'autoroute. Il convient de s'assurer que le projet du tramway ne va pas hypothéquer les possibilités d'aménagement de mesures d'atténuation.		
	Les Ponts & Chaussées (P&C) expliquent que l'élargissement de l'autoroute A4 est une possibilité qui est conservée depuis la création de l'axe routier. Cette possibilité étant en cours d'étude, une zone non aedificandi entre l'autoroute et le projet tram rapide doit être conservée pour sa réalisation future.		
	Le MECB n'a pas statué si ce projet est soumis à EIE ; il attend de plus amples informations pour cela.		
	Les P&C précisent également que des écrans antibruit sont actuellement en phase de construction au droit de l'échangeur de Pontpierre, pour une finalisation dans 1,5 ans (les plans EXE sont disponibles pour ces ouvrages).		
	Au niveau de Foetz, les études APS (incluant les écrans antibruit) sont finalisées.		
	Toutes les informations et données disponibles sur ces écrans seront transmises à Luxtram.		

Selon l'AEV, il conviendra de s'assurer que les différentes mesures d'atténuation (par exemple écrans antibruit de l'autoroute et écrans antibruit du tramway) n'entraînent pas l'émergence de nuisances sonores du fait de phénomènes de réflexion, réverbération en direction des habitations.

Concernant le projet d'élargissement propre, le MECB précise que seuls les projets existants, en cours et projets approuvés sont à intégrer dans l'évaluation EIE ; ce projet ne semble pas assez mûr pour cela.

La commune de Leudelage demande si une adaptation d'écrans existants est possible du fait de plaintes récurrentes.

La commune de Mondercange partage, elle, sa crainte de voir la situation acoustique s'aggraver avec la réalisation du projet.

Le MECB précise que l'évaluation porte sur le projet du tramway rapide et n'a pas vocation à régler les problèmes dus à l'autoroute A4. Bien évidemment, une attention particulière sera portée à la non-aggravation de la situation existante ainsi qu'à la considération d'éventuelles synergies afin de l'améliorer.

4.3 Incidence acoustique sur la zone classée Natura 2000 : l'AEV et le MECB indiquent que la personne agréée en charge de la modélisation de bruit doit présenter des cartes qui tiennent compte des espaces naturels sensibles (dont notamment Natura 2000) et que la personne agréée en charge de l'évaluation des incidences du projet sur Natura 2000 (article 32 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles) doit évaluer les résultats de cette modélisation sur les objectifs de conservation de la ou des zones Natura 2000 concernées.

L'AEV propose de mettre à disposition de l'expert chargé de l'évaluation Natura 2000 les cartes de bruit élaborées dans le cadre de l'étude acoustique afin qu'il puisse se prononcer sur les effets en question.

5 **AVIS AEV : EVALUATION DU PROJET SUR BASE DES MEMES VALEURS QUE LES TRONÇONS DEJA AUTORISES**

Les tronçons Hollerich et K2 ne sont pas cités car les procédures les concernant ne sont pas finalisées.

6 **AVIS AEV : SITE SEVESO CHEMOLUX À FOETZ**

L'ITM indique qu'une vérification a été faite en interne et que le tracé du tram ne transite pas au sein des rayons thermiques de l'établissement.

Ces derniers, qui ne sont pas disponibles en ligne, sont représentés sur l'extrait de carte ci-dessous :



Néanmoins, l'ITM précise que ces distances de sécurité sont en train d'être revues et que la méthodologie pour les définir a changé par rapport aux distances initiales. Étant donné que les nouvelles

distances de sécurité sont fixées par règlement grand-ducal et que ce règlement n'est pas encore en vigueur, l'ITM n'est pas en mesure de les fournir.

7 BIODIVERSITÉ

7.1 Fragmentation et collision : faut-il mettre en place des clôtures le long du projet tramway ?

En l'absence de l'ANF, le MECB ne peut pas se prononcer mais propose de détailler les aspects positifs et négatifs de la mesure dans l'évaluation.

7.2 Crapauduc : des données existent sur des ouvrages planifiés (par exemple sur le contournement de Käerjeng). Il conviendra de contacter l'ANF pour aborder ce point.

8 POINT 3.6.1 : SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

L'INRA indique que les sondages ont pour but de savoir si des vestiges sont présents. Cependant, les autres études environnementales doivent être faites pour autoriser les investigations elles-mêmes.

Il convient de garder à l'esprit qu'en cas de découverte exceptionnelle, le terrain concerné sera gelé le temps d'investigations archéologiques complètes, ce qui entrainera la modification du tracé.

Il est donc conseillé de réaliser ces sondages le plus tôt possible dans le cadre de l'EIE, sur toutes les surfaces encore non aménagées et qui vont subir des terrassements (zones de stockage et bases vie également). Un cahier des charges est à demander à l'INRA.

Le MECB prévient que ce point est une fragilité juridique du projet étant donné que le patrimoine fait partie des facteurs environnementaux à évaluer.

Une réunion spécifique de coordination entre Luxtram et l'INRA est prévue le 11/10/24.

9 EFFETS CUMULES : DEGRE DE PRECISION A ATTEINDRE

Le MECB rappelle que seuls les projets existants, en cours d'autorisation ou approuvés sont à intégrer dans l'évaluation EIE. Il est cependant conseillé de considérer, dans la mesure du possible, des projets connus et bien avancés au niveau de la planification pour des raisons de cohérence et de transparence

Il convient donc d'adapter le degré de précision aux projets annexes : le CRM, le projet GRIDX, la transformation de la ZI à Foetz et le PAP approuvé « Am Hau ».

A noter que les 3 derniers ne sont pas soumis à EIE mais que certains ont réalisé des screening EIE disponibles en ligne.

Le MECB indique que certaines données sur ces projets sont disponibles dans les SUP des PAG.

10 EAUX SOUTERRAINES : DISPONIBILITE DES DONNEES PIEZOMETRIQUES

L'AGE confirme que le respect des 20 m entre le fond des terrassements et la nappe doit être garanti uniquement au sein de la zone de protection, dans la partie Nord du tracé.

A cet endroit, le grès du Luxembourg (qui renferme l'aquifère) est profond. Une coupe du forage de reconnaissance est disponible.

Toutes les données peuvent être fournies par Mme Frising de la Ville de Luxembourg. LSC Environmental Engineering va lui adresser une demande par mail.

II REMARQUES DES ADMINISTRATIONS

1 COMMUNE DE MONDERCANGE

La commune demande si une évaluation de l'incidence des champs électromagnétiques sera réalisée.

LSC Environmental Engineering indique que ce paramètre (étudié sur le réseau tram de la Ville de Luxembourg) ainsi que celui des courants vagabonds font partie de l'évaluation EIE.

2 COMMUNE DE LEUDELANGE

Le collège échevinal demande que les effets du bruit, liés au nouveau tram, soient étudiés plus en détail le long des zones bâties. En cas de bruit supplémentaire, le collège échevinal demande que les mesures nécessaires soient prises afin de ne pas augmenter les nuisances sonores.